COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Société anonyme au capital de 4 426 499,50 euros
15/17 rue Vivienne – 75002 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.hi-media.com

Sommaire

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE 10

Note 1. Principes et méthodes comptables 10
1.1. Entité présentant les états financiers 10
1.2. Base de préparation 10
1.3. Principes de consolidation 11
1.4. Monnaie étrangère 12
1.5. Recours à des estimations et aux jugements 12
1.6. Immobilisations incorporelles 13
1.7. Immobilisations corporelles 13
1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé 14
1.9. Créances clients 14
1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants 15
1.11. Capital 15
1.12. Emprunt 15
1.13. Instruments financiers dérivés 15
1.14. Provisions 16
1.15. Avantages du personnel 16
1.16. Informations sectorielles 17
1.17. Impôt sur le résultat 18
1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires 18
1.19. Résultat opérationnel 20
1.20. Résultat par action 20

Note 2. Gestion des risques financiers 21
2.1. Risque de crédit 21
2.2. Risque de liquidité 22
2.3. Risque de marché 23
2.4. Catégorisation des instruments financiers 24

Note 3. Périmètre de consolidation 25
3.1. Liste des entités consolidées 25
3.2. Acquisitions de l'activité media du Groupe AdLink 26

Note 4. Chiffres d'affaires 28

Note 5. Charges de personnel 28

Note 6. Valorisation des options et actions gratuites 29
6.1. Charge de la période 29
6.2. Charge future 29

Note 7. Autres produits et charges non courants 30

Note 8. Résultat financier 30

Note 9. Impôt sur le résultat 31

Note 10. Goodwill 31
10.1. MobileTrend 32
10.2. Fotolog 32
10.3. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2009 33
10.4. Valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT 35

Note 11. Immobilisations incorporelles 36

Note 12. Immobilisations corporelles 37

Note 13. Impôts différés 38
13.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus 38
13.2. Impôts différés actifs non reconnus 39

Note 14. Autres actifs financiers 39

Note 15. Clients et autres débiteurs 39

Note 16. Autres actifs courants 41

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie 41

Note 18. Capitaux propres 42

Note 19. Emprunts et dettes financières 42

Note 20. Provisions non courantes 43
20.1. Détail des provisions non courantes 43
20.2. Avantages au personnel 43

Note 21. Dettes non courantes 44

Note 22. Autres dettes et passifs courants 44

Note 23. Informations financières 45
23.1. Compte de résultat pro forma 45
23.2. Compte de résultat détaillé Hi-media & AdLink 47

Note 24. Informations sectorielles 48
24.1. Résultat par activité 48
24.2. Total actifs 48
24.3. Chiffre d'affaires par zone géographique 49

Note 25. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites 50
25.1. Options de souscriptions d'actions 50
25.2. Attributions d'actions gratuites 52

Note 26. Engagements hors-bilan 55
26.1. Engagements reçus 55
26.2. Engagements donnés 55
26.3. Covenants 55
26.4. Nantissements 55
26.5. Litiges 55

Note 27. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2009 56

Note 28. Transactions entre parties liées 56
28.1. Rémunérations des membres des organes de direction 56
28.2. Transactions avec les filiales 56
28.3. Autres parties liées 56

Comptes de résultat consolidés des exercices 2009 et 2008

en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Chiffre d'affaires	4	172 323	135 671
Charges facturées par les supports		-109 272	-80 747
Marge brute		**63 051**	**54 924**
Achats		-19 571	-14 244
Charges de personnel	5	-23 025	-21 404
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		-3 939	-4 120
Résultat opérationnel courant *(avant valorisation des stock options et actions gratuites)*		**16 516**	**15 157**
Valorisation des stock options et actions gratuites	6	-2 216	-3 411
Autres produits et charges non courants	7	-2 520	-2 379
Résultat opérationnel		**11 780**	**9 368**
Coût de l'endettement	8	-2 079	-2 028
Autres produits et charges financiers		111	-240
Résultat des sociétés intégrées		**9 812**	**7 100**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		372	51
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		**10 185**	**7 151**
Impôts	9	-3 265	-728
Résultat net des sociétés consolidées		**6 920**	**6 423**
Dont intérêts minoritaires		425	344
Dont Part du Groupe		**6 495**	**6 079**

	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	40 770 268	38 787 484
Résultat de base par action (en euros)	0,16	0,16
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	43 045 166	41 148 747
Résultat dilué par action (en euros)	0,15	0,15

Etat du résultat global des exercices 2009 et 2008

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Résultat de la période	**6 920**	**6 423**
Autres éléments du résultat global		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	-17	250
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	-107	-791
- Ecarts de conversion	-2 467	3 373
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	**-2 590**	**2 832**
dont part du groupe	-2 566	2 850
dont intérêts minoritaires	-24	-19
Résultat global	**4 330**	**9 254**

Bilans consolidés au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008

ACTIF - *en milliers d'euros*	**Notes**	**31 déc. 2009**	**31 déc. 2008**
Goodwill nets	10	170 005	134 740
Immobilisations incorporelles nettes	11	13 298	12 455
Immobilisations corporelles nettes	12	2 803	3 135
Impôts différés actifs	13	10 744	9 664
Autres actifs financiers	14	1 608	946
Actifs non courants		**198 458**	**160 940**
Clients et autres débiteurs	15	69 918	46 769
Autres actifs courants	16	14 400	10 719
Actifs financiers courants		19	36
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	17	19 485	18 830
Actifs courants		**103 822**	**76 354**
TOTAL DE L'ACTIF		**302 280**	**237 294**

PASSIF - *en milliers d'euros*	**Notes**	**31 déc. 2009**	**31 déc. 2008**
Capital social		4 427	3 981
Primes d'émission et d'apport		123 348	103 011
Réserves et report à nouveau		22 435	21 581
Actions propres		-1 916	-6 160
Résultat consolidé (part du Groupe)		6 495	6 079
Capitaux propres (part du Groupe)		**154 788**	**128 492**
Intérêts minoritaires		824	813
Capitaux propres		**155 612**	**129 305**
Emprunts et dettes financières à long terme	19	36 014	27 051
Provisions non courantes	20	982	776
Dettes non courantes	21	897	791
Passifs d'impôt différés	13	628	687
Passifs non courants		**38 521**	**29 305**
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	19	15 202	14 945
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créditeurs		69 058	36 203
Autres dettes et passifs courants	20	23 887	27 536
Passifs courants		**108 147**	**78 684**
TOTAL DU PASSIF		**302 280**	**237 294**

Tableaux des flux de trésorerie consolidés des exercices 2009 et 2008

en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Résultat net		6 920	6 423
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations		4 374	2 773
Pertes de valeur		-	83
Produits de placement		-46	-94
Coût de l'endettement financier net		2 079	2 028
Charge exceptionnelle sur litige commercial		-	1 717
Quote-part dans les entreprises associées		-372	-51
Résultat de cession d'immobilisations		48	200
Coûts des paiements fondés sur des actions	6	2 216	3 411
Charge ou produit d'impôts	9	3 265	728
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		18 484	17 217
Variation du besoin en fonds de roulement		5 253	3 731
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		23 731	20 948
Intérêts payés		-1 711	-2 028
Impôt sur le résultat payé		-4 365	-2 207
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		**17 661**	**16 713**
Produits de cession d'immobilisations		815	-
Evaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		89	94
Produits de cession d'actifs financiers		-	-
Cession de filiale, net de la trésorerie cédée		-	-
Acquisition de filiale, net de la trésorerie acquise		-8 500	-11 860
Acquisition d'immobilisations		-5 380	-6 556
Variation des actifs financiers		-140	-276
Variation des fournisseurs d'immobilisations		-440	523
Incidence des variations de périmètre		-	-45
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		**-13 557**	**-18 121**
Produits de l'émission d'actions		22	-
Rachat d'actions propres		-	-2 948
Nouveaux emprunts		6 016	23 825
Remboursements d'emprunts	19	-8 999	-9 789
Dividendes payés		-391	-274
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		**-3 352**	**10 815**
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		**752**	**9 407**
Incidence des variations de taux de change		-53	-52
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1er janvier		18 786	9 431
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE (1)		**19 485**	**18 786**

(1) *Trésorerie à l'actif diminuée des découverts bancaires. Cf. note 17*

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2009 et 2008

en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres *Part du groupe*	Capitaux propres *Intérêts minoritaires*	Capitaux propres
Au 1er janvier 2008	**39 048 158**	**3 905**	**98 105**	**-3 212**	**6 712**	**-59**	**14 538**	**119 989**	**762**	**120 750**
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-274	-274
Levée d'options de souscription d'actions	758 300	76	5 071	-	-5 147	-	-	-	-	-
Rachat d'actions (1)	-	-	-	-2 948	-	-	-	-2 948	-	-2 948
Traitement des options et actions gratuites (2)	-	-	-164	-	2 675	-	10	2 522	-	2 522
Impact des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	2 850	-	2 850	-19	2 832
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	6 079	6 079	344	6 423
Résultat global	-	-	-	-	-	2 850	6 079	8 929	325	9 254
Au 31 décembre 2008	**39 806 458**	**3 981**	**103 011**	**-6 160**	**4 240**	**2 791**	**20 627**	**128 491**	**813**	**129 305**
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-391	-391
Levée d'options de souscription d'actions	523 537	52	4 435	-	-4 465	-		22	-	22
Rachat d'actions (1)	-	-	-	345	-	-	-	345	-	345
Traitement des options et actions gratuites (2)	-	-	-33	-	1 807	-	-	1 774	-	1 774
Acquisition d'AdLink	3 940 000	394	15 935	3 899	-	-	-	20 228	-	20 228
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-2 566	-	-2 566	-24	-2 590
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	6 495	6 495	425	6 920
Résultat global	-	-	-	-	-	-2 566	6 495	3 928	401	4 330
Au 31 décembre 2009	**44 269 995**	**4 427**	**123 348**	**-1 916**	**1 583**	**225**	**27 122**	**154 788**	**824**	**155 612**

(1) Au 31 décembre 2009, Hi-Media S.A. détient 239 153 actions propres auxquelles s'ajoutent 103 518 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

(2) Cf. Note 25 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2009, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de Hi-Media S.A., arrêtés lors de sa réunion du 10 mars 2010 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 4 mai 2010.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

Hi-Media (« La Société») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 15/17 rue Vivienne, 75002 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2009 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1er janvier 2009 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe :

Les nouvelles normes et amendements suivants, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 ont été appliqués par le Groupe :

- IAS 1 révisée (2007) – Présentation des états financiers : Le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux propriétaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les propriétaires sont également présentées dans l'état du résultat global. Le Groupe a opté pour la présentation de deux états distincts : un compte de résultat et un état du résultat global.
  Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur le résultat par action.

- Amendement de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Information à fournir » de novembre 2009 : Le Groupe a hiérarchisé les instruments financiers évalués à la juste valeur par niveau.

- S'agissant d'IFRS 8 – Information sectorielle, le Groupe a appliqué cette norme par anticipation au 31 décembre 2008.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2009, qui n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe sont les suivantes :

- IAS 23 révisée – coûts d'emprunts ;
- Amendement IFRS 2 – conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- Amendements IAS 32 et IAS 1 – instruments financiers remboursables au gré du porteur ;
- Amendements à IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale, une JV ou entreprise associée ;
- Amendement IAS 39 ;
- IFRIC 11 - Actions propres et transactions intragroupe ;
- IFRIC 13 – programmes de fidélisation de la clientèle ;
- IFRIC 14 - Plafonnement de l'actif - financement minimal ;
- IFRIC 15 – contrats de construction immobilière ;
- IFRIC 16 – couverture d'un investissement net.

Parmi les nouvelles normes, amendements et interprétations suivantes, adoptées par l'IASB ou par l'IFRIC ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2009, qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice débutant le 1er janvier 2009 et pour lesquelles Hi-media n'a pas opté pour une application anticipé, les principales normes et interprétations susceptibles de concerner Hi-Media sont les suivantes :

- IFRS 3 et IAS 27 (révisées) : regroupements d'entreprises : le Groupe appliquera IFRS 3 et IAS 27 révisées à tous les regroupements réalisés à compter du 1er janvier 2010 (application prospective) ;
- IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009.
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs par des clients, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009.

1.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de Hi-Media S.A. sont intégrées globalement.

1.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.
Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

1.3.3. Entreprises contrôlées conjointement

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques. Elles sont consolidées par intégration proportionnelle.

1.3.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.4. Monnaie étrangère

1.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.
Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.
Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.
Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1. Ecarts d'acquisition

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées, majoré des coûts externes et internes directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les goodwill sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 1.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

Lorsque le protocole d'acquisition prévoit un ajustement du prix d'acquisition en fonction d'évènements futurs tels que la réalisation lors des périodes futures d'un niveau spécifié de chiffre d'affaires, de résultat, de BFR de la société acquise, le montant d'un tel ajustement est comptabilisé en fonction de la meilleure estimation possible de Hi-Media à la date d'acquisition ou dès que l'ajustement est probable et peut être mesuré de façon fiable. Si les évènements futurs ne se produisent pas ou si l'estimation a besoin d'être révisée, le prix d'acquisition est ajusté en conséquence.

1.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevée ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.
Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.
Ces immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amorties sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.
Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.
Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.
L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 ans à 8 ans

1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.
La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.
Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.
La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).
Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs…) de dilution technique.

1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de réserve chez le factor.
Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.11. Capital

1.11.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.11.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.12. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.13. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.
Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.
Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de

juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.14. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillée ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

1.15. Avantages du personnel

1.15.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique où implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.15.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.
L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.
Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.15.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernés ont été informé avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.15.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisée pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.15.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

i. Instruments dénoués par émission d'actions Hi-Media

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action Hi-Media au jour du conseil d'administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu.
La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.
La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.
Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.
La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.16. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8 appliquée à compter de l'exercice 2008, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :
- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez Hi-Media correspondent aux secteurs d'activité suivants :
- Vente d'espaces publicitaires
- Micropaiement
- Edition de sites web

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 24 les informations suivantes :
- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprise ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.
L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.
Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

En ce qui concerne la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de la Contribution Economique Territoriale (CET), nouvel impôt introduit en France par la Loi de finances pour 2010, le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat. En effet, la CVAE répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). L'IFRIC a de plus précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. Le Groupe a également considéré que la CVAE avait des caractéristiques proches de certains autres impôts et taxes à l'étranger tel que l'IRAP en Italie, déjà analysé comme relevant du champ d'application d'IAS 12.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements n'étant pas admises en déduction de la valeur ajoutée sur laquelle cette taxe est assise, un impôt différé passif doit être constaté sur la base de la valeur nette des immobilisations inscrites au bilan des entités sujettes à cette taxe.

1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut
Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, Hi-Media s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, Hi-Media s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

1.18.1. Activité Publicité

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels Hi-Media a signé un contrat de régie. A ce titre, Hi-Media intervient généralement comme prestataire

unique de l'annonceur et pas comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant au choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.
Au titre de certains contrats, Hi-Media intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. Hi-Media n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par Hi-Media au site internet.

L'activité se décompose en quatre modes de commercialisation :
- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille ;
- la vente d'opérations au rendement ;
- les contrats de sponsoring ;
- la vente d'opérations de marketing direct.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion de bannières publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez Hi-Media sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.
Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.
Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations au rendement prévoit un nombre de clics sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez Hi-Media. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

La vente d'opérations de marketing direct prévoit la sélection, la mise à disposition d'adresses d'internautes référencés volontairement ainsi que l'envoi de celles-ci par Hi-Media, pour la réalisation d'opérations de marketing direct. Hi-Media propose également à des sociétés la mise en place de programmes de recrutement de prospects ou de fidélisation de leurs clients, ainsi que la gestion complète de leur base de données. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation technique.
La vente d'opérations de marketing direct comprend également les prestations de référencement « naturel » des sites internet dans les moteurs de recherche. Le chiffre d'affaires correspond, dans ce cas, aux prestations de conseil facturées aux clients.
Enfin, la vente d'opérations de marketing direct comprend les prestations de référencement payant qui correspond à de la génération de trafic sur le site du client et est rémunérée à la performance (« clic » en général). Le chiffre d'affaires correspond au montant facturé au client au titre des prestations techniques et de conseil ainsi que l'achat de mots clés sur les moteurs de recherche, si celui-ci est effectué par Hi-Media en tant que « principal ». En effet, pour certains contrats, le montant reconnu en chiffre d'affaires se limite aux prestations techniques et de conseil de la société dans la mesure où celle-ci, en vertu des indicateurs fournis par la norme EITF 99-19, est réputée agir en tant qu'agent.

1.18.2. Micro Paiement

L'activité Micro Paiement correspond à deux activités distinctes :
- vente à des internautes, de codes pouvant ensuite être utilisés sur divers sites afin d'accéder à un contenu payant.
- mise à disposition de serveurs vocaux interactifs (SVI) et prestation technique de la facturation correspondante

Dans le premier cas, le chiffre d'affaires correspond aux reversements consentis par les opérateurs téléphoniques au titre des numéros de téléphone ou SMS utilisés par les internautes pour acheter les codes auprès de la Société. Hi-Media rémunérera par la suite le site sur lequel le code a été saisi.
Dans le second cas, Hi-Media intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des opérateurs téléphoniques et les reversements consentis aux partenaires.

1.19. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres charges non courantes. Les autres charges non courantes comprennent le cas échéant les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des ruptures exceptionnelles de contrats et tout autre charge ou produit de caractère non courant.

1.20. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.
Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes.

A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société Hi-Media SA a souscrit un contrat d'assurance crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients.

Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire.

L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. Dans les autres cas, si le recouvrement n'a pu avoir lieu dans le délai de carence défini au contrat, la compagnie d'assurances procédera également à l'indemnisation de la créance. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client.

Par ailleurs, les sociétés Allopass SNC, Mobile Trend SAS et Mobile Works SAS ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés à la société d'affacturage (cf. note 1.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 15 Clients et
- Note 16 Autres actifs courants
- Note 17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, le Groupe a souscrit pour certaine de ses filiales des contrats d'affacturage qui lui permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexible dans la gestion quotidienne de ses liquidités.

Au 31 décembre 2009, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit 1[1]	32 992	35 195	10 032	25 163	-
Ligne de crédit 2	400	432	308	124	-
Adlink vendor loan	12 195	13166	664	12 502	
Dette factor[2] Hi-Media SA	5 446	5 555	5 555	-	-
Dettes fournisseurs	72 067	72 067	72 067	-	-
Dettes fiscales et sociales	17 190	17 190	17 190	-	-
Dettes liées aux participations	5 376	5 376	5 376	-	-
Autres dettes	1 120	1 120	1 120	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Total	**146 786**	**150 101**	**112 312**	**37 789**	**-**

[1] Les taux utilisés pour déterminer les flux futurs de trésorerie contractuels sont basés sur l'Euribor 3-mois au 31 décembre 2009.
[2] La dette factor s'éteindra lorsque tous les clients auront réglé leurs créances au factor ou lorsque le factor rétrocédera les factures impayées à Hi-Media.

2.3. Risque de marché

2.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Groupe Hi-media USA Inc.), en Suède (Hi-Media Sales et Hi-Media Network) et au Royaume-Uni (Hi-Media Ltd), consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure,
- sur l'activité de ses filiales consolidées par mise en équivalence en Chine (Hi-Media Chine) et au Brésil (Hi-Midia Brazil),
- sur les revenues provenant de l'activité micropaiement en dehors de la zone euro (principalement l'Amérique latine et les Etats-Unis).

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, couronnes suédoises, livres sterling, Yuan et Real.

En ce qui concerne l'activité micropaiement, la devise de reversement aux sites partenaires peut différer de celle des revenus perçus.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

en milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	**USD**	**SEK**	**GBP**
Total actif	58 321	18 143	2 536
Total passif	(4 365)	(3 195)	(7 088)
Position nette	53 956	14 948	(4 552)
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	**(13)**	**24**	**(6)**
Impact sur les capitaux propres	**(12)**	**22**	**(54)**

2.3.2. Risque de taux d'intérêt

Suite à la souscription d'un emprunt syndiqué significatif à taux variable en 2007 (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessous), le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer qu'au moins 50 % de l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts porte sur des taux fixes. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt ont été contractés début 2008.

2.4. Catégorisation des instruments financiers

	CATEGORIES					31 déc. 2009	
en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	625	300	-	-	-	925	925
Créances clients	-	-	72 927	-	-	72 927	72 927
Autres actifs courants		-	12 618	-	-	12 618	12 618
Actifs financiers courants	19	-	-	-	-	19	19
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	19 485	-	-	-	-	19 485	19 485
ACTIFS FINANCIERS	**20 129**	**300**	**85 545**	**-**	**-**	**105 974**	**105 974**
Emprunts et dettes financières	-	-	-	51 216	-	51 216	51 216
Dettes non courantes	-	-	-	-	897	897	897
Dettes fournisseurs	-	-	-	72 067	-	72 067	72 067
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	23 686	-	23 686	23 686
PASSIFS FINANCIERS	**-**	**-**	**-**	**146 969**	**897**	**147 866**	**147 866**

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs.
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31/12/09	% de détention directe et indirecte au 31/12/08	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture de l'exercice
Sociétés créées					
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	09.03.00	31.12
Hi-media Portugal Lda	Portugal	53,90%	53,90%	31.10.00	31.12
Hi-Pi SARL	France	100%	100%	13.05.02	31.12
Hi-media Advertising Web SL	Espagne	100%	100%	29.12.06	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	17.09.07	31.12
HPME SA	Belgique	100%	100%	08.05.08	31.12
Allopass Scandinavia	Suède	100%	-	30.09.09	31.12
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	-	17.07.09	31.12
Sociétés acquises					
Hi-media Network AB	Suède	100%	100%	11.12.00	31.12
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	100%	100%	30.04.01	31.12
Europermission SL	Espagne	50%	50%	25.03.04	31.12
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	25%	25%	18.07.05	31.12
Hi-media China Limited	Chine	49%	49%	01.05.06	31.12
Allopass SNC	France	100%	100%	08.02.06	31.12
L'Odyssée Interactive SAS	France	88%	88%	31.05.06	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc.	USA	100%	100%	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	34%	34%	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	06.06.08	31.12
Mobile Trend SAS	France	100%	100%	13.06.08	31.12
Mobile Works SAS	France	100%	100%	13.06.08	31.12
Hi-media Nederland BV (ex. AdLink Internet Media BV)	Hollande	100%	-	31.08.09	31.12
Hi-media Italy Srl (ex. AdLink Internet Media Srl)	Italie	100%	-	31.08.09	31.12
Hi-media Network Internet España SL (ex. AdLink Internet Media S.L.U.)	Espagne	100%	-	31.08.09	31.12
Hi-media Ltd (ex. AdLink Internet Media Ltd.)	Angleterre	100%	-	31.08.09	31.12
AdLink Media Deutschland GmbH	Allemagne	100%	-	31.08.09	31.12
Net:Dialogs GmbH	Allemagne	100%	-	31.08.09	31.12

Au 31 août 2009, le Groupe a procédé à l'acquisition de l'activité de régie publicitaire en ligne du groupe AdLink Internet Media AG.

Pour accompagner la croissance du micro paiement en Europe et dans le monde, les filiales Allopass Scandinavia et Allopass Mexico on été crées respectivement le 30 septembre 2009 et le 17 juillet 2009.

Au cours de l'exercice, des opérations de réorganisation de la structure juridique du groupe ont également eu lieu:

- la société Hi-media Advertising Web SL a absorbé la société Publicidad y Marketing SL.
- la société Hi-media Belgium a absorbé la société Publicityweb SPRL en date du 29 avril 2009 avec effet rétroactif au 1er janvier 2009.
- La dénomination et la forme juridique de la société Eurovox SAS au 31 décembre 2008 a été modifiée le 10 avril 2009 Eurovox S.A.S. devenant Allopass S.N.C.
- Les dénominations sociales des sociétés Hi-media Scandinavia AB et Hi-media Local AB ont été modifiées respectivement les 12 mai 2009 et 6 mai 2009 : Hi-media Scandinavia AB devenant Hi-media Network AB et Hi-media local AB devenant Hi-media Sales AB.
- La dénomination sociale de la société Fotolog Inc. a été modifiée le 22 mai 2009 : Fotolog Inc. devenant Groupe Hi-media USA Inc. Groupe Hi-Media USA abrite deux établissements/activités : Fotolog (le site) et Allopass Inc. rattachés aux segments Publishing et Micropaiement respectivement.
- AdLink Internet Media SAS a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à Hi-media France le 29 décembre 2009,
- AdLink Media Belgium a été fusionnée avec Hi-media Belgium SPRL en date du 1er juillet 2009

Toutes les filiales sont consolidées par intégration globale, à l'exception d'Europermission SL consolidée par intégration proportionnelle, d'Hi-media China Limited, de Hi-Midia Brasil SA et de Vivat consolidées par mise en équivalence.

3.2. Acquisitions de l'activité media du Groupe AdLink

3.2.1. Etats financiers à l'entrée dans le périmètre

Actif **en milliers d'euros**	**Valeur nette**
Immobilisations incorporelles	15
Immobilisations corporelles	504
Immobilisations financières	69
Total immobilisations	**588**
Créances clients	18 377
Autres créances	662
Disponibilités	1 307
TOTAL ACTIF	**20 934**

Passif **en milliers d'euros**	**Valeur**
Capital social	26
Prime d'émission	1 014
Résultat, réserves et report à nouveau	-5 616
Capitaux propres	**-4 576**
Provisions	-
Dettes financières	-
Dettes fournisseurs	23 160
Autres dettes	2 350
TOTAL PASSIF	**20 934**

3.2.2. Analyse de l'acquisition

Le 6 juillet 2009, Hi-media a signé un protocole d'accord en vue de l'acquisition de 100% des droits de vote d'AdLink Media Deutschland GmbH, l'activité de régie publicitaire en ligne du groupe AdLink Internet Media AG.

La réalisation effective de cette opération est intervenue le 31 août 2009 au terme d'une restructuration juridique conduisant à transférer les titres des sociétés du Groupe AdLink qui ont pour activité la régie publicitaire à une entité juridique AdLink Media Deutschland GmbH, créée dans le cadre de l'acquisition.

Détermination de la valorisation
Pour le calcul des valeurs relatives des deux sociétés, il a été mis en œuvre une analyse multicritères.
Pour Hi-media, il a été notamment tenu compte :

- De la performance boursière récente :
- Des cours-cibles établis par les analystes couvrant le titre ;
- Des multiples boursiers d'un échantillon de sociétés comparables ; et
- D'une valorisation plus fondamentale basée sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles.

Pour AdLink Media Deutschland GmBH, il a été tenu compte :

- De multiple boursier ; et
- De l'actualisation des flux de trésorerie disponibles.

Coût du regroupement
AdLink Media Deutschland GmbH a été transférée à Hi-media selon les termes suivants du protocole d'accord :

- Remise de 3 940 000 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro et valorisées dans les comptes consolidés à 4,29 € par action (cours de l'action Hi-media au 31 août 2009), émises par Hi-media à titre d'augmentation de capital avec une prime d'apport de 15,9 millions d'euros égale à la différence entre la valeur des apports soit 16,9 millions d'euros, l'augmentation nominale de capital de 394 milliers d'euros, et les frais imputés sur la prime d'émission, reconnus nets d'impôt, pour 0,5 millions d'euros.
- Remise de 795 000 actions auto-détenues par Hi-media, valorisées dans les comptes consolidés à 4,29 € par action (cours de l'action Hi-media au 31 août 2009) ; Le coût historique de ces actions propres dans les comptes consolidés étant supérieur au cours de l'action le 31 août 2009, la différence a été comptabilisée en moins de la prime d'émission.
- Un paiement différé sous la forme d'un crédit vendeur d'un montant de 12,2 millions d'euros. Ce crédit vendeur, dont l'échéance a été fixée au 30 juin 2011, est remboursable in fine et porte un intérêt annuel de 3,7% sur les 12 premiers mois et de 5% sur la période restante.
- Règlement, à l'issue de l'établissement des états financiers au 31 août 2009 des entités acquises et de leur audit, d'un ajustement visant à couvrir/rembourser le besoin en fonds de roulement du groupe de sociétés acquis. Cet ajustement a été fixé à 3,9 millions d'euros en faveur de Hi-media.

Au terme de cette transaction, AdLink Internet Media AG détient 10,7% du capital social d'Hi-media. Le Groupe AdLink a cédé le 6 octobre 2009 ses actions Hi-media au profit de sa maison mère le Groupe United Internet, l'un des principaux fournisseurs d'accès à Internet européens.

L'allocation définitive du prix d'acquisition sera réalisée dans un délai de 12 mois après l'acquisition.

Une allocation du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie identifiées a été réalisée en date d'acquisition en fonction des valeurs relatives de chaque UGT. Ces valeurs relatives ont été calculées à partir des flux nets futurs de trésorerie actualisés.

Le calcul de l'écart d'acquisition avant allocation définitive se présente comme suit :

en millions d'euros	
Valeur comptable des actifs et des passifs	**-4,6**
Ajustements de juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition :	
Impôts différés actif	0,9
Total des ajustements de juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels	**0,9**
Juste valeur des actifs acquis, des passifs et passifs éventuels assumés	-3,7
Ecart d'acquisition avant allocation définitive	**34,3**
Coût du regroupement	**30,7**

Note 4. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Régie publicitaire	79 928	58 480
Micropaiement	94 647	74 356
Edition de sites internet	10 457	10 212
Elimination des transactions intragroupes entre les activités	- 12 710	-7 377
Chiffre d'affaires	**172 323**	**135 671**

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité d'édition de sites internet représente le chiffre d'affaires après prélèvements des commissions de régie.
En 2009, le chiffre d'affaires total réalisé sur les sites du Groupe s'élève à 9 % du total.

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et provision pour indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Salaires	16 534	15 547
Charges sociales	6 464	5 837
Provision pour indemnités de fin de carrières	27	20
Charges de personnel	**23 025**	**21 404**

La forte augmentation s'explique principalement par l'arrivée des effectifs AdLink au 1er septembre 2009.

Les effectifs varient comme suit :

	31 déc. 2008	Entrées	Sorties	31 déc. 2009
France	220	69	62	227
Etranger	170	194	85	279
Effectif	**390**	**263**	**147**	**506**

Note 6. Valorisation des options et actions gratuites

6.1. Charge de la période

Les charges de personnel relatives aux options et actions gratuites, passées en compte de résultat conformément à la norme IFRS 2, s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Valorisation des options et actions gratuites	1 774	2 606
Reprise des plans de rétention de Fotolog Inc.	442	805
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	**2 216**	**3 411**

6.2. Charge future

6.2.1. Paiements fondés en actions dénoués par l'émission d'actions Hi-Media

Cette charge est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.
Par conséquent, le groupe a décidé de présenter cette charge future à travers une table de sensibilité.

Charges 2010

Probabilité d'atteinte des objectifs \ Turnover	0%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%
20%	1 907	1 700	1 494	1 288	1 082	876	669	463
30%	2 008	1 792	1 576	1 360	1 144	928	712	496
50%	2 210	1 974	1 738	1 503	1 267	1 031	796	560
70%	2 412	2 157	1 901	1 646	1 391	1 135	880	625
90%	2 614	2 339	2 064	1 789	1 514	1 239	964	689
100%	2 715	2 430	2 146	1 861	1 576	1 291	1 006	722

Charges 2010 à 2013

Probabilité d'atteinte des objectifs \ Turnover	0%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%
20%	2 847	2 531	2 215	1 898	1 582	1 266	950	633
30%	3 014	2 679	2 344	2 009	1 675	1 340	1 005	671
50%	3 346	2 974	2 603	2 231	1 860	1 488	1 117	745
70%	3 678	3 270	2 862	2 453	2 045	1 637	1 228	820
90%	4 011	3 566	3 120	2 675	2 230	1 785	1 340	895
100%	4 177	3 713	3 250	2 786	2 323	1 859	1 396	932

6.2.2. Paiements fondés en actions dénoués en numéraire

Ces paiements fondés en actions et dénoués en numéraire correspondent au plan d'options attribué par Fotolog Inc. à ses salariés avant son acquisition par Hi-Media. Ces plans ont été repris par Hi-Media en tant que paiements fondés en actions dénoués en numéraire et valorisés, conformément à IFRS 2, sur la base de la valeur par actions de Fotolog Inc. déterminée lors de l'acquisition.

La charge future à reconnaître en résultat pour les plans existants au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

en milliers d'euros	Charges cumulées à venir	à 1 an	de 1 an à 5 ans
Paiements fondés en actions dénoués en numéraire	**347**	**325**	**22**

Note 7. Autres produits et charges non courants

Les charges non courantes concernent principalement des coûts liés à des restructurations ou à la rupture de contrats de prestations de services (locaux, sites, études marketing), notamment dans le cadre du rapprochement avec AdLink.

Note 8. Résultat financier

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Produit de placement	46	174
Intérêts sur emprunt	- 1 822	-2 028
Autres charges financières	- 191	-414
Résultat financier	**- 1 967**	**-2 268**

Note 9. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Impôts courants	-3 540	-2 348
Impôts différés	275	1 620
(Charge)/Produit d'impôts	**-3 265**	**-728**
Taux effectif d'impôt (%)	*32 %*	*10 %*

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Taux d'imposition en France	**33,33%**	**33,33%**
(Charge)/Produit d'impôts théorique	-3 393	-2 384
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :		
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	-	-
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	746	1 236
Différence de taux d'imposition entre les pays	175	174
Différence permanente et autres éléments	-793	246
(Charge)/Produit d'impôts réel	**-3 265**	**-728**
Taux effectif d'impôt	*32 %*	*10 %*

La charge d'impôts courants de 2009 recouvre essentiellement des impôts sur résultats bénéficiaires.

Au 31 décembre 2009, le taux effectif d'impôt résulte principalement de :

- la reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables nés au cours des exercices antérieurs, évalués afin que ces actifs d'impôts différés soient consommés au cours des 3 prochaines années.
- de différences permanentes, notamment de la charge liée aux actions gratuites attribuées.

Les sociétés Hi-Media France SA, MobileTrend SAS, Mobile Works SAS, Hi-Pi SARL et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrés fiscalement.

Note 10. Goodwill

Au cours de l'année, le Groupe a notamment enregistré :

- Le goodwill des filiales AdLink (cf. 3.2 Acquisitions de la période), pour 34,3 M€
- La variation de la valeur du goodwill Fotolog Inc. libellé en dollars pour -2,0 M€

en milliers d'euros	31 déc. 2008	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2009
Ecarts d'acquisition	144 709	-2 043	34 324	-	2 984	-	179 974
Dépréciations	-9 969	-	-	-	-	-	-9 969
Ecarts d'acquisition nets	**134 740**	**-2 043**	**34 324**	**-**	**2 984**	**-**	**170 005**

10.1. MobileTrend

Conformément à IFRS 3, Hi-media a alloué le prix d'acquisition de Mobile Trend à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiés ci-dessous répondent aux critères d'IFRS 3.37 : leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable et sont sources d'une entrée ou d'une sortie de cash futur dans le cas d'actifs autres qu'incorporels et de passifs autres qu'éventuels.
Hi-media a identifié un actif incorporel représentant les technologies développées par les équipes techniques de Mobile Trend avant l'acquisition pour un montant de 101 k€. La valeur de marché de cette technologie n'étant pas observable, c'est donc selon la méthode du coût de reproduction (charges de développement nécessaires à la reconstitution d'une telle technologie) que cet actif a été valorisé. L'impôt différé passif lié pris en compte s'élève à 34 k€ et trouve sa contrepartie en goodwill. Compte-tenu de la nature de cet actif, Hi-media constate qu'une obsolescence est prévisible, notamment du fait de l'évolution des technologies. Par ailleurs, Hi-media active déjà des frais de développement et considère ces actifs comme ayant une durée d'utilité finie. La durée de vie des technologies identifiées chez Mobile Trend a été fixée à 5 ans, conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe en matière de durées d'amortissements des technologies identifiées lors d'acquisition.

Conformément à IFRS 3, Hi-media a recherché l'existence de tout autre actif, passif ou passif éventuel non valorisé par Mobile Trend. Concernant les relations commerciales de Mobile Trend, ces dernières sont principalement constituées de liens avec les utilisateurs de services mobiles, qui ne sont ni contractualisés ni nominatifs et dont la pérennité n'est pas démontrable et donc pas mesurable. De plus, la marque n'est pas liée à l'acte d'achat et ne dispose pas d'une notoriété particulière. Les relations commerciales et la marque ne seront donc pas comptabilisées séparément du goodwill.

10.2. Fotolog

Lors de l'acquisition de Fotolog, le goodwill avait été affecté à l'Unité génératrice de trésorerie (UGT) Fotolog Inc. qui était considérée comme une UGT indépendante au sein du secteur Publishing.
Selon les principes d'IAS 36.80 et IAS 36.87, les éléments suivants nous ont conduits à réallouer le goodwill de Fotolog Inc. au 31 décembre 2009 :

- Suite à l'application d'IFRS 8 depuis le 31 décembre 2008, les états financiers consolidés présentent une information sectorielle basée sur les 3 secteurs suivants : Publicité, micropaiement et publishing. Fotolog Inc. dégage à ce jour des cash-flows au sein de ces 3 secteurs ;
- Chaque entité générant des cash-flows indépendants correspond à une UGT rattachée à l'un de ces 3 secteurs ;
- Au delà de l'exploitation du site Fotolog au sein du secteur publishing, l'acquisition de Fotolog génère également des flux d'activité au sein des secteurs Publicité et Micropaiement, au travers notamment de la marge additionnelle réalisée par d'autres filiales du groupe commercialisant les produits Fotolog en tant que régie et/ou moyen de paiement ;
- Le Groupe Hi-Media bénéficie aussi d'un savoir-faire et des relations commerciales de Fotolog qui lui ont permis d'implanter sur le continent américain ses activités de micropaiement ;

En conséquence, le Groupe a réalloué le goodwill de Fotolog Inc. aux UGT Fotolog (site), Allopass USA, Allopass International, Hi-media Espagne et Hi-media France. La réallocation du goodwill de Fotolog a été réalisée en fonction des valeurs relatives de chaque UGT au 31 décembre 2009. Ces valeurs relatives ont été calculées à partir des flux nets futurs de trésorerie actualisés en reprenant les mêmes hypothèses que celles utilisées pour les tests d'impairment (voir note 10.3).

10.3. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2009

Dans le cadre du contrôle de la valeur des goodwill, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2009 en application de la procédure mise en place par le Groupe. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2010-2013),
- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2008),
- taux d'actualisation Europe : 8,6 % (9 % en 2008),
- taux d'actualisation USA : 8,1 % (9 % en 2008),
- taux de croissance du chiffre d'affaires de Fotolog : compris entre +35 % et +15 % par an sur la période 2010-2013,
- les hypothèses prises en compte dans le cadre de l'évaluation de la valeur recouvrable d'Allopass US font état d'une croissance soutenue, l'activité étant en démarrage.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société sur la base de données internes pour la dette et les capitaux propres et de données d'analystes pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque.
Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de notes d'analystes.
Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2009 à la reconnaissance de pertes de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les résultats de cette analyse de sensibilité sont présentés ci-après.

en milliers d'euros	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	Taux utilisé	**Variation du taux pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable**	**Taux utilisé**	**Variation du taux pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable**
Hi-media France	8,6 %	>1 000 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media Belgique	8,6 %	+ 190 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media Allemagne	8,6 %	+ 240 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-Media Portugal	8,6 %	>1 000 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media Local (Suède)	8,6 %	+ 560 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media UK	8,6 %	+ 320 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media Italie	8,6 %	>1 000 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media Pays-Bas	8,6 %	+ 980 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-media Espagne	8,6 %	> 1 000 pts	2,5 %	- 250 pts
Allopass	8,6 %	> 1 000 pts	2,5 %	- 250 pts
Allopass USA	8,1 %	+ 320 pts	2,5 %	- 250 pts
Fotolog	8,1 %	+ 310 pts	2,5 %	- 250 pts
L'Odyssée Interactive	8,6 %	> 1 000 pts	2,5 %	- 250 pts
Hi-Pi / Bonne Nouvelle Editions	8,6 %	> 1 000 pts	2,5 %	- 250 pts

10.4. Valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2008	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2009
Hi-media France	1 693	-	6 595	401	-	-	8 689
Hi-media Belgique	967	-	2 722	-	66	-	3 755
Hi-media Allemagne	77	-	8 833	-	-	-	8 910
Hi-Media Portugal	82	-	-	-	-	-	82
Hi-media Local (Suède)	15 174	-	-	-	-	-	15 174
Hi-media UK	-	-	763	-	-	-	763
Hi-media Italie	-	-	4 761	-	-	-	4 761
Hi-media Pays-Bas	-	-	1 971	-	-	-	1 971
Hi-media Espagne	-	-	8 679	2 259	-	-	10 938
Secteur Publicité	**17 993**	**-**	**34 324**	**2 660**	**66**	**-**	**55 043**
Allopass	34 899	-	-	6 905	2 918	-	44 722
Allopass USA	-	-	-	6 710	-	-	6 710
Secteur Micropaiement	**34 899**	**-**	**-**	**13 615**	**2 918**	**-**	**51 432**
Fotolog	60 181	-2 043	-	-16 275	-	-	41 863
L'Odyssée Interactive	20 302	-	-	-	-	-	20 302
Hi-Pi / Bonne Nouvelle Editions	1 365	-	-	-	-	-	1 365
Secteur Publishing	**81 848**	**-2 043**	**-**	**-16 275**	**-**	**-**	**63 530**
Ecarts d'acquisition nets	**134 740**	**-2 043**	**34 324**	**-**	**2 984**	**-**	**170 005**

L'earn-out Mobile Trend a été comptabilisé selon la meilleure estimation du management à cette date. Cette estimation fait l'objet de discussions avec les vendeurs.

Note 11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations en cours nées durant la période correspondent soit à des développements de nouveaux produits (par exemple, de nouveaux sites internet), soit au développement de nouveaux logiciels supports de l'activité ainsi qu'aux coûts engagés dans le cadre de la création d'un porte-monnaie électronique.

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2008	Var. périmètre	Transfert	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2009
Logiciels et licences	6 788	55	4 404	1 867	329	12 785
Marques	4 574	-	-	-	-	4 574
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	3 152	-	- 4 404	2 068		817
Autres	269	1	-	31	-	300
Total	**15 440**	**56**	-	**3 966**	**329**	**19 132**

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2008	Var. périmètre	Transfert	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2009
Logiciels et licences	2 694	40	-	2 901	174	5 462
Marques	-	-	-	-	-	-
Relation client	191	-	-	82	-	273
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres	100	-	-	-	-	100
Total	**2 986**	**40**	-	**2 983**	**174**	**5 835**

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Logiciels et licences	7 323	4 093
Marques	4 574	4 574
Relation client	384	466
Immobilisations en cours	817	3 152
Autres	200	169
Total	**13 298**	**12 454**

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

en milliers d'euros UGT	Actif	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Allopass SNC	Marque Allopass	384	384
L'Odyssée Interactive SAS	Marque jeuxvideo.com	884	884
Hi-Media SA	Marque Hi-Media	73	73
Fotolog Inc.	Marque Fotolog	3 124	3 233
Total		**4 465**	**4 574**

Note 12. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2008	Var. périmètre	Transfert	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2009
Agencements & installations	769	229	-188	225	74	960
Matériel de bureau et informatique	5 948	174	-3	1 335	1 580	5 874
Mobilier	336	416	191	95	33	1 006
Total	**7 053**	**819**	-	**1 655**	**1 687**	**7 840**

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2008	Var. périmètre	Transfert	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2009
Agencements & installations	117	-	-7	143	70	183
Matériel de bureau et informatique	3 618	94	-38	1 255	549	4 379
Mobilier	182	221	45	106	79	474
Total	**3 917**	**315**	-	**1 504**	**698**	**5 037**

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Agencements & installations	777	652
Matériel de bureau et informatique	1 495	2 329
Mobilier	531	155
Total	**2 803**	**3 136**

Note 13. Impôts différés

13.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 9 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2009 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS *en milliers d'euros*	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Déficits fiscaux reportables	13 585	13 204
Immobilisations incorporelles	-2 151	-1 624
Autres différences temporelles	-689	-1 916
Impôts différés actifs	**10 744**	**9 664**

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS *en milliers d'euros*	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Immobilisations incorporelles	785	472
Autres différences temporelles	-157	215
Impôts différés passifs	**628**	**687**

L'impôt différé passif reconnu au 31 décembre 2009 au titre de la CVAE s'élève à 133 k€.

13.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2009, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués des déficits indéfiniment reportables suivants (en base) :

- 1 347 k€ pour Group Hi-Media USA Inc.
- 352 k€ pour Bonne Nouvelle Editions S.A.R.L.
- 255 k€ pour Hi-Pi S.A.R.L.

Soit un total de 1 954 k€ représentant un impôt différé actif non reconnu de 674 k€.

Note 14. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2009, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Titres mis en équivalence	670	364
Autres titres	332	300
Dépôts et cautionnements	606	282
Total	**1 608**	**946**

Les Autres titres sont composés pour 300k€ de la participation du Groupe dans le capital de la société éditrice du site d'information rue89.com. Le Groupe a une participation de 7,5 %. Cette participation est classée en actif disponible à la vente.

Note 15. Clients et autres débiteurs

Toutes les créances clients sont d'échéance inférieure à un an.
Les créances clients comprennent les factures cédées dans le cadre du contrat d'affacturage conclu en 2001 par Hi-Media SA, pour lequel la société a contracté une assurance crédit au préalable et n'a donc pas transféré le risque de crédit au Factor. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2009 s'élève à 5 291 k€.
La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2009.
Les factures à établir correspondent principalement aux reversements à recevoir des opérateurs téléphoniques, au titre des mois de novembre et décembre, dans le cadre de l'activité Micropaiement, qui n'étaient pas encore facturés au 31 décembre 2009.
Les créances clients comprennent les factures cédées par la société Hi-media SA dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans transfert de risque de crédit. Le montant de ces créances cédées s'élève à 6 093 k€ au 30 juin 2009.

En revanche, les conditions contractuelles des contrats d'affacturage (conclu en 2008) des sociétés Allopass SNC, Mobile Trend SAS et Mobile Works SAS permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (note 1.9).

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le

taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs…) de dilution technique.

Les créances clients ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage s'élèvent à 18,3 M€ au 31 décembre 2009.

La trésorerie disponible dans le cadre de ces contrats s'élèvent à 7,9 M€ au 31 décembre 2009.

en milliers d'euros	**31 déc. 2009**	**31 déc. 2008**
Clients	51 589	39 056
Factures à établir	20 469	8 758
Dépréciation	- 2 140	-1 045
Clients et comptes rattachés	**69 918**	**46 769**

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	**31 déc. 2009**	**31 déc. 2008**
Non échues	56 099	31 999
0-30 jours	4 444	4 101
31-120 jours	6 344	7 783
120-360 jours	1 689	2 446
+ d'un an	1 342	440
Autres actifs courants	**69 918**	**46 769**

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Dépréciations : Solde au 1/01	1 045	723
Dotation de la période	260	397
Perte de valeur comptabilisée	- 388	- 75
Variation de périmètre	1 223	-
Dépréciations : Solde au 31/12	**2 140**	**1 045**

Note 16. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.
Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de charges facturées de marketing et de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2009.

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Actifs fiscaux et sociaux	9 927	6 041
Comptes-courants	553	537
Charges constatées d'avance	1 782	1 040
Autres	2 138	3 101
Autres actifs courants	**14 400**	**10 719**

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Parts d'OPCVM	1 000	2 024
Réserve disponible chez le factor	7 864	11 440
Disponibilités	10 621	5 366
Trésorerie et équiv. de trésorerie	**19 485**	**18 830**

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 18. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.
La valeur nominale de l'action Hi-Media s'élève à 0,10 €.
La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.
Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-Groupe de L'Odyssée Interactive et de Hi-Media Portugal. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves de ces filiales.
Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Hi-Media S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.
Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 19. Emprunts et dettes financières

Hi-Media a souscrit le 7 novembre 2007 une ligne de crédit syndiqué à hauteur de 41,5 M€.
Cette ligne de crédit se décompose en une ligne de 14 millions d'euros (tranche A1), d'une durée de cinq ans et une ligne de 27,5 millions d'euros (tranche A2), d'une durée de six ans.
Au 31 décembre 2008, les tranches A1 et A2 ont été tirées dans leur intégralité.
La tranche A1 a permis le remboursement de l'emprunt de 5 millions d'euros souscrit le 30 juin 2006 et le refinancement partiel du prix d'acquisition de Hi-Media Local AB, anciennement Medianet.
La tranche A2 a permis au Groupe de financer les acquisitions de Fotolog et du Groupe MobileTrend ainsi que le lancement de nouveaux projets.
Par un avenant au contrat de prêts de 41 M€ du 7 novembre 2007, le Groupe a sollicité la mise en place d'un financement spécifique destiné à financer les frais d'acquisition des actions AdLink Media Deutschland et les coûts de restructuration liés à cette opération. Ce financement (tranche A3) s'élève à 6 M€.

	Solde au bilan 31 déc. 09				
en milliers d'euros	*Non courants*	*Courants*	*Monnaie d'émission*	*Échéance*	*Taux effectif*
Crédit syndiqué - Tranche A1	5 562	2 932	EUR	2012	Euribor 3 mois + 1,10 %
Crédit syndiqué - Tranche A2	13 657	4 800	EUR	2013	Euribor 3 mois + 1,35 %
Crédit syndiqué - Tranche A3	4 470	1 571	EUR	2013	Euribor 3 mois + 1,75 %
Crédit vendeur AdLink	12 195	154	EUR	2011	3,7 % à 5,0 %
Financement lié à l'affacturage	-	5 446	EUR	Indet.	Euribor 3 mois + 0,8 %
Découverts bancaires	-	-	EUR	2009	fixe
Autres emprunts	129	298	EUR/USD	2011	fixe/variable
Total	**36 014**	**15 202**			

Conformément au contrat d'emprunt signé en octobre 2007, il a été souscrit :

- un premier swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois à compter de février 2008 (échéance février 2012) pour un notionnel de 9,8 M€,

- un second swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois à compter de juillet 2008 (échéance juillet 2013) pour un notionnel de 13,7 M€.

Les tests d'efficacité menés ont démontré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée pour ces deux swaps à compter du second semestre 2008. Ainsi la variation de juste valeur de ces swaps a été comptabilisée en moins des capitaux propres avec pour contrepartie une dette non courante (cf. Note 21).

Note 20. Provisions non courantes

20.1. Détail des provisions non courantes

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Provisions pour risque	580	593
Provision pour charges	28	96
Indemnités de fin de carrière	374	87
Provisions non courantes	**982**	**776**

20.2. Avantages au personnel

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour Hi-Media et Hi-Pi, de la convention collective SYNTEC pour l'Odyssée Interactive, Mobile Trend et Allopass et de la convention collective des Journalistes et de la convention collective de la Presse d'information spécialisée pour BNE.

L'évolution de la provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Valeur actualisée des obligations au 1er janvier	87	315
Coût des services rendus et coût financier	27	20
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	17	-228
Variation de périmètre	243	-
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	**374**	**87**

La variation de périmètre de l'exercice provient de l'intégration des sociétés Adlink. Les engagements correspondants ont été calculés en considération des obligations réglementaires spécifiques à chacun des pays.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2009	2008	2007
Taux d'actualisation	4,75%	5,00 %	4,25 %
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50 %	2,50 %
Age de départ à la retraite (Cadres)	65 ans	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2005	INSEE F 2005	INSEE F 2000

Note 21. Dettes non courantes

Les dettes non courantes sont principalement constituées de la juste valeur des instruments financiers de couverture souscrits dans le cadre de l'emprunt (cf. Note 19).

Note 22. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

en milliers d'euros	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Dettes fiscales et sociales	17 190	15 040
Dettes sur immobilisations	192	592
Produits constatés d'avance	451	1 068
Autres dettes	6 054	10 836
Autres dettes courantes	**23 887**	**27 536**

Note 23. Informations financières

23.1. Compte de résultat pro forma

23.1.1. Note préliminaire

Selon l'instruction AMF 2007-05 du 2 octobre 2007 prise en application de l'article 222-2 du règlement général de l'AMF, la fourniture d'informations financières pro forma apparaît nécessaire en cas de changement significatif de la situation d'un émetteur à la suite d'une transaction déterminée, tel qu'une variation de plus de 25 % d'un ou de plusieurs indicateurs de son activité.

L'information financière pro forma concerne le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009.

Le Compte de résultat pro forma qui suit, est présenté en milliers d'euros et reflète l'effet de l'acquisition de l'activité media du groupe AdLink sur le compte de résultat consolidés d'Hi-media comme si elle avait été réalisée le 1er janvier 2009.

Le Compte de résultat pro forma :

- Est présenté uniquement à titre d'illustration et ne constitue pas nécessairement une indication des résultats d'exploitation ni de la situation financière du Groupe issu de l'Acquisition, tels qu'ils auraient été présentés si l'opération d'acquisition avaient été réalisée au 1er janvier 2009 ;
- ne constitue pas une indication des résultats d'exploitation futurs ni de la situation financière future du Groupe issu de l'Acquisition ;
- repose sur des estimations et des hypothèses préliminaires jugées raisonnables par Hi-Media ;

23.1.2. Conventions retenues

Le Compte de résultat pro forma au 31 décembre 2009 est établi comme si l'acquisition avait eu lieu au 1er janvier 2009 à partir des comptes consolidés audités de Hi-Media au 31 décembre et des comptes audités ou revus des filiales media du groupe AdLink au 31 décembre 2009.

Les monnaies fonctionnelles des entités acquises pouvant être différentes de l'euro, les comptes de résultat concernés ont alors été convertis au taux moyen de conversion constaté sur la période.

23.1.3. Compte de résultat consolidé pro forma 2009

en milliers d'euros	Hi-media publié 2009	Ajustements Pro forma	Hi-media pro forma 2009
Chiffre d'affaires	172 323	34 096	206 419
Charges facturées par les supports	-109 272	-24 451	-133 723
Marge brute	**63 051**	**9 645**	**72 696**
Achats	-19 571	-6 074	-25 645
Charges de personnel	-23 025	-6 463	-29 487
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	-3 939	-976	-4 915
Résultat opérationnel courant ***(avant valorisation des stock options et actions gratuites)***	**16 516**	**-3 867**	**12 649**
Valorisation des stock options et actions gratuites	-2 216	-	-2 216
Autres produits et charges non courants	-2 520	-1 203	-3 724
Résultat opérationnel	**11 780**	**-5 071**	**6 709**
Coût de l'endettement	-2 079	-	-2 079
Autres produits et charges financiers	111	-78	34
Résultat des sociétés intégrées	**9 812**	**-5 148**	**4 664**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	372	-	372
Résultat avant impôt des sociétés consolidées	**10 185**	**-5 148**	**5 036**
Impôts	-3 265	7	-3 257
Résultat net des sociétés consolidées	**6 920**	**-5 141**	**1 779**

23.1.4. Note sur le compte de résultat pro forma 2009

Les ajustements pro forma présentés ci-dessus correspondent aux résultats consolidés des entités AdLink acquises pour la période du 1er janvier 2009 au 31 août 2009.
Dans le cadre de l'établissement de ces comptes pro forma le Groupe a choisi de retraiter le chiffre d'affaires et la marge réalisés par AdLink sur le 1er trimestre 2009 au titre des contrats significatifs perdus à la fin de l'année 2008. L'impact de cet ajustement représente une diminution de 1,9 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 0,6 millions d'euros de marge brute.
L'intérêt sur le prêt vendeur AdLink a également été ajusté pour 305 k€, intérêt supplémentaire à régler si le prêt vendeur avait été enregistré au 1er janvier 2009.

23.2. Compte de résultat détaillé Hi-media & AdLink

Le tableau ci-dessous présente les contributions respectives de Hi-media et d'AdLink dans le compte de résultat 2009 du Groupe :

en milliers d'euros	Hi-media	AdLink	elim.	Consolidé
Chiffre d'affaires	154 232	18 493	-403	172 323
Charges facturées par les supports	-97 289	-12 316	333	-109 292
Marge brute	**56 943**	**6 177**	**-70**	**63 051**
Achats	-16 436	-3 125	-10	-19 571
Charges de personnel	-20 121	-2 983	79	-23 025
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	-3 837	-102	-	-3 939
Résultat opérationnel courant *(avant valorisation des stock options et actions gratuites)*	**16 548**	**-32**	**-**	**16 516**
Valorisation des stock options et actions gratuites	-2 216	-	-	-2 216
Autres produits et charges non courants	-2 114	-407	-	-2 520
Résultat opérationnel	**12 219**	**-445**	**-**	**11 780**
Coût de l'endettement	-2 079	1	-	-2 079
Autres produits et charges financiers	111	-	-	111
Résultat des sociétés intégrées	**10 251**	**-438**	**-**	**9 812**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	372	-	-	372
Résultat avant impôt des sociétés consolidées	**10 623**	**-438**	**-**	**10 185**
Impôts	-3 437	173	-	-3 265
Résultat net des sociétés consolidées	**7 186**	**-266**	**-**	**6 920**

Note 24. Informations sectorielles

24.1. Résultat par activité

	Publicité		Micropaiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Chiffre d'affaires	**79 928**	**58 480**	**94 647**	**74 356**	**10 457**	**10 212**	**(12 710)**	**(7 377)**	**172 323**	**135 671**
dont réalisé sur les sites du Groupe	*7 981*	*9 661*	*4 724*	*2 419*	*10 457*	*10 212*	*(7 725)*	*(7 175)*	*15 437*	*15 117*
Marge Brute	**31 196**	**24 782**	**22 564**	**19 966**	**9 291**	**10 175**			**63 051**	**54 923**
Résultat opérationnel par activité	**14 000**	**10 161**	**10 595**	**10 713**	**(744)**	**655**			**23 852**	**21 529**
Taux de rentabilité	*18 %*	*17 %*	*11 %*	*14 %*	*-7 %*	*6 %*			*14 %*	*16 %*
Retraitement de la marge générée par les entités Publishing sur les autres entités du Groupe	(2 394)	(2 898)	(376)	(121)	2 771	3 019			-	-
Résultat opérationnel par activité retraité	**11 606**	**7 263**	**10 219**	**10 592**	**2 027**	**3 674**			**23 852**	**21 529**
Taux de rentabilité	*15 %*	*12 %*	*11%*	*14 %*	*19 %*	*36 %*			*14 %*	*16 %*
Produits et charges non allouées hors stock options et actions gratuites									(7 336)	(6 372)
Résultat opérationnel avant valorisation des stock options et actions gratuites									**16 516**	**15 157**
Valorisation des stock options et actions gratuites									(2 216)	(3 411)
Résultat opérationnel									**11 780**	**9 368**
Résultat financier									(1 968)	(2 268)
Quote-part des résultats MEE									372	51
Impôts									(3 265)	(728)
Résultat net									**6 920**	**6 423**
Part du Groupe									**6 495**	**6 079**

24.2. Total actifs

	Ventes d'espaces publicitaires		Micropaiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Total actifs	144 148	73 896	101 855	82 113	86 916	102 213	(27 630)	(20 930)	305 289	237 292

Hi-Media SA, tout en présentant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, supporte également les infrastructures de la holding. Les actifs liés ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

24.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Chiffre d'affaires	159 279	110 378	52 660	33 855	(39 616)	(8 561)	172 323	135 671

Note 25. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

25.1. Options de souscriptions d'actions

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Total
Date d'assemblée	30 juin 99	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	25 avr. 03	25 avr. 03	25 avr. 03	24 avr. 08	
Date du conseil d'administration	30 juin 99 17 nov. 99	4 mai 00 27 juin 00	14 sept. 00	2 nov. 00	13 déc. 00	23 oct. 01	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 08	
Nombre total d'actions attribuées [1]	152 475	37 210	70 734	27 400	37 037	91 001	500 000	350 000	150 000	50 000	1 465 857
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	-	2 850	-	1 700	2 866	-	70 000	-	89 000	50 000	216 416
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	2 850	-	-	-	-	50 000	-	-	-	52 850
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	-	-	-	2 866	-	20 000	-	67 000	-	89 866
Point de départ d'exercice des options	1 juil. 04	5 mai 02	15 sept. 02	3 nov. 02	14 déc. 02	23 oct. 03	26 mai 05	10 juil. 05	12 janv. 07	19 déc. 08	
Date d'expiration	30 juin 09	4 mai 10	14 sept. 10	2 nov. 10	13 déc. 10	23 oct. 11	25 mai 13	10 juil. 13	12 janv. 15	14 mai 18	
Prix de souscription (en euro) [2]	0,01	8,06	9,93	8,20	5,31	0,59	0,33	0,35	1,14	1,81	
Modalités d'exercice [3]	A	B	B	B	B	B	A	A	A	C	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/09	22 879	-	-	-	-	-	430 000	350 000	34 500	-	837 379
Options annulées durant la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restantes	-	2 850	-	1 700	2 866	-	70 000	-	89 000	50 000	216 416

[1] Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

[2] Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances, sur laquelle un abattement de 5% a été effectué.

(3) Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options.
Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.
Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2009		2008	
	Options	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Options**	**Prix d'exercice moyen pondéré**
Options en circulation à l'ouverture	255 732	1,19	210 311	0,92
Options attribuées durant la période	-	-	50 000	1,81
Options exercées durant la période	34 316	1,01	4 579	0,01
Options annulées durant la période	-	-	-	-
Options en circulation à la clôture	216 416	1,23	255 732	1,19
Options pouvant être exercées à la clôture	216 416	1,23	230 731	1,12

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du conseil d'administration	**26 mai 03**	**10 juil. 03**	**12 janv. 05**	**19 déc. 2008**
Nombre d'options attribuées	500 000	350 000	150 000	50 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0,36	0,36	1,45	0,06
Juste valeur du plan à la date d'attribution	179 424	125 034	217 270	3 000
Prix d'exercice de l'option	0,33	0,35	1,14	1,81
Volatilité attendue du prix de l'option	212%	208%	184%	51%
Durée de vie attendue	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	3,11%	2,80%	2,94%	3,51 %

25.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date d'assemblée	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05
Date du conseil d'administration	22 déc. 05	20 janv. 06	23 févr. 06	13 juil. 06	11 sept. 06	2 nov. 06	28 déc. 06
Nombre total d'actions attribuées	154 000	94 000	275 600	144 500	143 000	10 000	60 000
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	7 500	168 000	10 000	100 000	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	-	37 500	38 000	47 500	-	10 000	30 000
Nombre d'actions annulées	22 000	7 000	10 800	9 000	4 000	-	1 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2009	132 000	87 000	264 800	135 500	139 000	10 000	59 000
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	-	-	-	-	-	-
Fin de la période d'acquisition	22 déc. 07	20 janv. 08	23 févr. 08	13 juil. 08	11 sept. 08	2 nov. 08	28 déc. 08
Fin de la période de conservation	22 déc. 09	20 janv. 10	23 févr. 10	13 juil. 10	11 sept. 10	2 nov. 10	28 déc. 10
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	6,05	7,75	9,99	7,03	7,63	6,36	7,33
Décote d'incessibilité	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur de l'action gratuite	6,05	7,75	9,99	7,03	7,63	6,36	7,33

	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
Date d'assemblée	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05
Date du conseil d'administration	1 mars 07	14 mai 07	14 juin 07	23 juil. 07	8 nov. 07	19 déc. 07	22 avr. 08
Nombre total d'actions attribuées	510 000	8 000	14 500	15 000	28 500	103 000	80 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	170 626	-	-	-		-	-
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	138 666	-	-	-	5 000	40 000	10 000
Nombre d'actions annulées	121 358	-	3 000	-	7 000	-	30 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2009	388 642	8 000	11 500	15 000	21 500	57 000	-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	-	-	-	-	12 000	50 000
Fin de la période d'acquisition	1 mars 09	14 mai 09	14 juin 09	23 juil. 09	8 nov. 09	19 déc. 09 19 déc. 11	22 avr. 10
Fin de la période de conservation	1 mars 11	14 mai 11	14 juin 11	23 juil. 11	8 nov. 11	19 déc. 11	22 avr. 12
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	6,70	7,15	7,38	7,52	6,94	5,45	5,20
Décote d'incessibilité	-	-	-	-	-	-	Oui
Juste valeur de l'action gratuite	6,70	7,15	7,38	7,52	6,94	5,45	4,28

	Plan n°15	Plan n°16	Plan n°17	Plan n°18	Plan n°19	Total
Date d'assemblée	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	
Date du conseil d'administration	22 juil. 08	24 sept. 08	19 déc. 08	13mar. 09	30nov.09	
Nombre total d'actions attribuées	40 000	1 350 000	69 000	5 000	346 000	3 450 100
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	450 000	-	-	-	906 126
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	800 000	14 000	-	-	1 170 666
Nombre d'actions annulées	-	29 000	-	-	-	244 158
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2009	-	-	-	-	-	1 328 942
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	40 000	1 321 000	69 000	5 000	346 000	1 843 000
Fin de la période d'acquisition	22 juil. 10	24 janv.11 24 juil. 11 24 sept.12	19 déc. 10	13 mar.11	30 nov.12 30 nov.13	
Fin de la période de conservation	22 juil. 12	24 janv.13 24 juil. 13 24 sept.12	19 déc. 12	13 mar.13	30 nov.13	
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	4,25	3,10	1,74	1,97	4,68	
Décote d'incessibilité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Juste valeur de l'action gratuite	3,52	2,33	1,38	1,58	3,58	

Note 26. Engagements hors-bilan

26.1. Engagements reçus

Dans le cadre des acquisitions de Fotolog Inc. (devenue Groupe Hi-media USA Inc.), du Groupe Mobile Trend et des entités régie publicitaire en ligne du Groupe AdLink Internet Media AG, Hi-Media bénéficie d'une clause de garantie de passif.

Les actions détenues par United Internet sont toujours soumises à un engagement de conservation des actions reçues en rémunération de l'apport AdLink Internet Media AG pour une durée d'un an prenant fin le 31 août 2010 (le groupe AdLink Internet Media AG a cédé le 6 octobre 2010 ses actions Hi-media représentant 10,7 % du capital du Groupe au profit de sa maison mère le groupe United Internet).
Cet engagement de conservation pourrait prendre fin par anticipation notamment dans l'hypothèse où un tiers viendrait à lancer une offre sur Hi-media ou si Hi-media venait soit à altérer la substance de son patrimoine, soit à fusionner avec une autre entité. De plus United Internet s'est engagé à ne pas accroitre sa participation au-delà de 21 % pendant les deux prochaines années.

Dans l'hypothèse où Hi-media déciderait de procéder à une augmentation de capital avant l'échéance du « vendor loan », AdLink AG s'est engagé à souscrire (par compensation avec sa créance qui deviendrait alors exigible) à cette augmentation de capital dans les conditions suivantes :

- Si le prix d'émission des actions est égal ou inférieur à 3,63 €, AdLink AG s'est engagée à acquérir les actions non souscrites par le public dans la limite du montant principal de sa créance.
- Si l'augmentation de capital est réalisée avec maintient du droit préférentiel de souscription et si le prix d'émission des actions est supérieur à 3,63 €, AdLink AG s'est engagé à souscrire à cette augmentation de capital à hauteur de ses droits préférentiels de souscription et dans la limite du montant principal de sa créance.

26.2. Engagements donnés

En relation avec l'acquisition de Mobile Trend, Hi-Media s'est engagé à payer un prix additionnel en 2010 basé sur un multiple du résultat avant impôt des états financiers 2009 du groupe Mobile Trend.

Le bail signé le 15 mai 2008 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,6 M€ par an (montant non indexé) jusqu'au 15 décembre 2017.

26.3. Covenants

La souscription de la ligne d'emprunt syndiqué, évoquée Note 19 ci-dessus, porte obligation pour Hi-Media de respecter des covenants basés sur les ratios financiers suivants :

- Ratio d'endettement financier (Endettement consolidé net / EBITDA consolidé)
- Ratio de Gearing (Endettement consolidé net / Fonds propres consolidés)
- Ratio de couverture de la dette par le cash flow net (Cash flow net consolidé / Service de la dette)

Au 31 décembre 2009, Hi-Media respecte ces covenants.

26.4. Nantissements

Dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué souscrite par Hi-Media (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessus), Hi-Media a nanti au profit des établissements de crédit participants les titres de ses filiales Allopass SNC, L'Odyssée Interactive SAS et Hi-Pi SARL ainsi que le fonds de commerce de Hi-Media SA.

Hi-Media Allemagne a nantis 20 k€ de titres de placement court terme pour garantir le paiement de ses loyers.

26.5. Litiges

Par acte en date du 20 juillet 2007, SPORT24 a assigné HI-MEDIA au fond devant le Tribunal de commerce de Paris pour rupture de pourparlers et pour une impossibilité prétendue de conclure un contrat de régie publicitaire avec un autre prestataire et réclame 180 k€. Hi-Media conteste ces demandes et demande 240 k€ de façon reconventionnelle.

Par ailleurs, en juillet 2007, les sociétés Allopass et Eurovox (aujourd'hui fusionnée dans Allopass SNC) ont fait l'objet d'un redressement fiscal portant sur les exercices 2005 et 2006. Au 31 décembre 2009, le montant a été payé. Le coût de ce redressement devrait être couvert par la garantie de passif conclue dans le cadre de l'acquisition du Groupe Eurovox.

En décembre 2005, Hi-Media a assigné les sociétés Winch Hébergement et Ieurop afin de demander l'exécution forcée du contrat de régie signé le 11 mars 2005 entre Hi-Media et Winch Hébergement pour la commercialisation de l'espace publicitaire du site ifrance.com. Le tribunal de commerce a débouté Hi-Media de sa demande et l'a condamnée à payer 28k€. Hi-Media a fait appel de cette décision.

Un litige oppose Hi-Media aux anciens associés d'une société acquise par Hi-Media. Ce litige porte sur les conditions de paiement du complément de prix prévu au contrat d'acquisition. Hi-media a été condamné à payer 43 k€ en première instance et a fait appel de cette décision.

Un litige oppose la société Groupe Hi-media USA Inc. (ex Fotolog Inc.) à la société Fotomedia concernant l'utilisation prétendument illicite d'un brevet. Le coût éventuel de ce litige devrait être couvert par la garantie de passif conclue dans le cadre de l'acquisition de la société Groupe Hi-media USA Inc.

Un litige commercial opposait Hi-media à La Poste en ce qui concernait l'exécution d'un contrat de régie. Une solution amiable, prise en compte sur l'exercice, a été trouvée avec La Poste en décembre 2009.

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 27. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2009

En date du 26 février 2010, Hi-media a augmenté sa participation de 7,5% à 9,35% dans le capital de la société Rue89 en souscrivant à une augmentation de capital pour 150 k€.

En date du 9 mars 2010, Hi-media Belgium Sprl a augmenté sa participation de 34,3% à 44% dans la capital de la société Vivat en acquérant 13 parts sociales supplémentaires auprès d'autres associés pour un montant de 1 euro.

Note 28. Transactions entre parties liées

28.1. Rémunérations des membres des organes de direction

Les rémunérations incluent la rémunération du Président du conseil d'administration, les jetons de présence versés aux administrateurs personnes physiques non rémunérés par la Société (3 administrateurs) et la rémunération du directeur général délégué. Les rémunérations et avantages relatifs aux membres des organes de direction s'élèvent à 1 064 k€ au 31 décembre 2009 contre 1 394 k€ au 31 décembre 2008.

28.2. Transactions avec les filiales

Hi-Media SA facture à ses filiales des frais de holding ainsi que des frais de marque qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

28.3. Autres parties liées

Durant 2009, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Hi-media S.A.,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.